

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

M22- 0024217

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 16.17 Société : Pétro-Atac 148796
 Actif Pensionné(e) Autre :
Nom & Prénom : M. GARS MOHAMED
Date de naissance : 01.01.1950
Adresse : IM. F. 6 Apt. 2 C. Résidence ELWAHJA BOUZACHANE
750522325683
Tél. : 06 74 74 27 68 Total des frais engagés : 466,40 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Docteur ARAKI HOUSSAINI Naïib
Médecine Générale
16, Rue Okba Benou Nafie
BERRECHID - Tél. 33 73 24

Cachet du médecin :

Date de consultation : 21 JAN 2023

Nom et prénom du malade : SAPTI SAÏDA Age: _____

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Phlébite en face

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologique

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASAB

Le : 08/01/2023

Signature de l'adhérent(e) : H2

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
21 JAN 2023	C	1	200 DT	 <p>Docteur ARAI Houssein Hajib Médecin Dentiste 16, Rue Okba Ben Nafaa BERRECHID Tél : 33 73 21</p>

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
Pharmacie Alla	21/01/23	187,20
3d Med V, Cité Al Wahda Locaux N°4 et 5, Berrechid Tel : 05 22 32 48 38	28/01/23	85,20

ANALYSES - RADIographies

Cachet et Signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

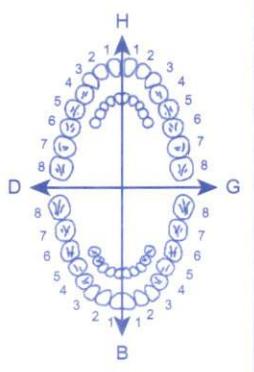
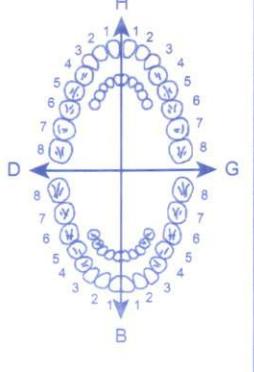
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				Coefficient DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
				Coefficient DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	25533412	21433552
D	00000000	00000000
B	00000000	00000000
G	35533411	11433553

(Création, remont, adjonction)
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Cachet du Médecin

Docteur ARAQI HOUSSAINI Najib
Médecine Générale
16, Rue Okba Binou Nafie
BEHRECHIO - Tel.: 33.73.21

28 JAN. 2023

Le

35,70

SARII SARDA

① - Kardogic 160 mg

LOT 122E007
PER. 03 2024
KARDEGIC 160MG
SACHETS 830
P.P.V : 35DH70

6 118001 081189

49,50 1 See 11 app 1
② - Lotion Peau

3 APP/11

T=85,20

* VIGNETTE
Lioton® 1000 gel
tube de 50g
PPV 49DH50

Docteur ARAQI HOUSSAINI Najib
Médecine Générale
16, Rue Okba Binou Nafie
BEHRECHIO - Tel.: 33.73.21

741 : 06 22 32 48 39
Locaux : 83 Med V. Cite Al Wadiha
Bd Med N° 45. Tel. : 33.73.21
Pharmacie Aïn

Dr. Araqi Houssaini Najib

MEDECINE GENERALE

Echographie Générale

Ex. Médecin Chef des Forces

Royales Airs de Casablanca

Expert assermenté auprès des Tribunaux

16. Rue Okba Bnou Nafie - Berrechid

Tél. : 05 22 33 73 21

GSM : 06 62 07 65 56

الدكتور عراقى حسين نجيب

الطب العام

الفحص بالصدى

طبيب (نقي) سابق بالقوات

الجوية الملكية بالدار البيضاء

خبير محلف لدى المحاكم

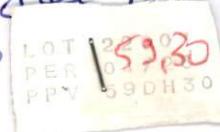
16، زنقة عقبة بن نافع - برشيد

الهاتف : 05 22 33 73 21

المحمول : 06 62 07 65 56

21 JAN. 2023

7240 SAPTIV STIRB
① Filustoph. 500 Br. 00
59,30 29,61 x 2 W aia,
② Brexy See 50 180,10
49,50 du ml don
① Motor. cream 50
3 APR 00



* VIGNETTE

Lioton® 1000 gel
tube de 50g
PPV 49DH50

Docteur ARAQI HOUSSAINI Najib
Médecine Générale
16, Rue Okba Bnou Nafie
BERRECHID Tel : 05 22 33 73 21

pharmacie Alla
Bd Msd V, Cite Al Wabda
Local N° 4 et 5, Berrechid
Tél : 06 22 32 48 36